

Fabrice RABATTU  
Expert Comptable  
Commissaire aux Comptes  
Inscrit près la Cour d'Appel d'Aix en Provence

## urbaMonde – France

Siège social : 38 rue Saint Sabin  
75011 Paris

RAPPORT ANNUEL  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
Exercice clos le 31 décembre 2021

Mesdames, Messieurs,

#### OPINION

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons **effectué l'audit des comptes annuels d'urbaMonde – France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.**

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### FONDEMENT DE L'OPINION

---

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

#### JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

---

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la **présentation d'ensemble des comptes**.

**Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.**

**S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.**

#### VERIFICATION DES DOCUMENTS ADRESSES AUX ADHERENTS

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

#### RESPONSABILITES DE LA DIRECTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

---

Il appartient au **Conseil d'Administration d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français** ainsi que de mettre en place le **contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalie significatives, que** celles-ci proviennent **de fraudes ou résultent d'erreurs**.

**Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.**

Les comptes annuels ont été arrêtés par le **Conseil d'Administration**.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

---

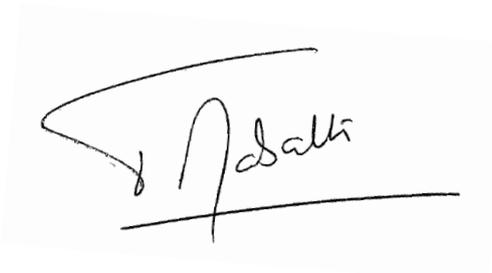
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Marseille, le 13 mai 2022

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Fabattu', is written over a horizontal line. The signature is stylized and cursive.

Fabrice RABATTU

Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale  
d'Aix-en-Provence

Annexe

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, **défini et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;**
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



## Association URBA MONDE - FRANCE

38 rue Saint Sabin

75011 PARIS

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Donations temporaires d'usufruit							
	Concessions, brevets, licences, marques...							
	Immobilisations incorporelles en cours							
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations corporelles</b>							
	Terrains							
	Constructions							
Installations techniques Matériel et outillage								
Immobilisations corporelles en cours								
Avances et acomptes								
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>								
<b>Immobilisations financières (1)</b>								
Participations et Créances rattachées								
Autres titres immobilisés	500		500	500				
Prêts								
Autres	290		290		290			
<b>Total I</b>	790		790	500	290	58.00		
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>							
	<b>Créances (2)</b>							
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	16 745		16 745	1 750	14 995	856.86	
	Créances reçues par legs ou donations							
	Autres	335 207		335 207	240 697	94 510	39.27	
	Valeurs mobilières de placement							
	Instruments de trésorerie							
	Disponibilités	51 942		51 942	67 573	15 631	23.13	
Charges constatées d'avance (2)	216		216	849	633	74.61		
<b>Total II</b>	404 109		404 109	310 868	93 241	29.99		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)							
	Primes de remboursement des emprunts (IV)							
	Ecarts de conversion actif (V)							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	404 899		404 899	311 368	93 531	30.04		

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
FONDS PROPRES	<b>Fonds propres</b>						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité							
Autres							
Report à nouveau		62 795		26 641	36 154	135.71	
<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>		15 256		36 154	51 410	142.20	
<b>Situation nette (sous total)</b>		47 540		62 795	15 256	24.29	
Fonds propres consommables							
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
<b>Total I</b>		47 540		62 795	15 256	24.29	
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés		83 676		15 989	67 687	423.35
<b>Total II</b>		83 676		15 989	67 687	423.35	
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
<b>Total III</b>							
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés		4 026			4 026	
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales		6 018		5 669	349	6.15
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
Instruments de trésorerie							
Produits constatés d'avance		263 640		226 915	36 725	16.18	
<b>Total IV</b>		273 684		232 584	41 100	17.67	
Ecarts de conversion passif (V)							
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>		404 899		311 368	93 531	30.04	

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

273 684

232 584

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1 *	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Cotisations		170		40	130	325.00
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service		56 799		47 118	9 681	20.55
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation		201 075		197 620	3 455	1.75
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		10		46	36	78.26
Utilisations des fonds dédiés		15 989		10 925	5 064	46.35
Autres produits				11	11	100.00
<b>Total I</b>		274 043		255 760	18 283	7.15
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes		117 554		140 725	23 170	16.46
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés		694		256	438	170.81
Salaires et traitements		57 711		42 532	15 180	35.69
Charges sociales		25 419		19 894	5 525	27.77
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés		83 676		15 989	67 687	423.35
Autres charges		15		2	13	638.92
<b>Total II</b>		285 069		219 397	65 672	29.93
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>		11 027		36 363	47 389	130.32

\* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1 *	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés			0	0		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total III</b>			0	0		
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total IV</b>						
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>			0	0		
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>			11 027	36 363	47 389	130,32
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
<b>Total V</b>						
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Sur opérations de gestion			4 229	208	4 021	NS
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
<b>Total VI</b>			4 229	208	4 021	NS
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>			4 229	208	4 021	NS
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>						
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>						
<b>Total des produits (I+III+V)</b>			274 043	255 760	18 283	7,15
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>			289 298	219 605	69 693	31,74
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b>			15 256	36 154	51 410	142,20

\* Proratation de l'écart en fonction du nombre de mois

## EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1 *	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>						
Dons en nature	3 668		4 060		392	9.66
Prestations en nature	2 750		1 300		1 450	111.54
Bénévolat						
<b>TOTAL</b>	<b>6 418</b>		<b>5 360</b>		<b>1 058</b>	<b>19.74</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens	2 750		1 300		1 450	111.54
Prestations en nature						
Personnel bénévole	3 668		4 060		392	9.66
<b>TOTAL</b>	<b>6 418</b>		<b>5 360</b>		<b>1 058</b>	<b>19.74</b>

\* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

## ANNEXE

### SOMMAIRE

	page	
Faits caractéristiques de l'exercice	11	
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>		
Principes et conventions générales	11	
Permanence ou changement de méthodes	12	
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>		
Etat des immobilisations	12	
Etat des amortissements		NS
Tableau de variation des fonds propres	13	
Tableau de variation des fonds dédiés	14	
Etat des provisions	15	
Etat des échéances des créances et des dettes	15	
Evaluation des immobilisations corporelles	15	
Evaluation des créances et des dettes	15	
Evaluation des valeurs mobilières de placement	15	
Produits à recevoir	15	
Charges à payer	16	
Charges et produits constatés d'avance	16	
Subventions d'équipement		NS
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT</b>		
Rémunération des dirigeants		NS
Valorisation des contributions volontaires	16	
<b>- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</b>		
Dettes garanties par des sûretés réelles		NS
Montant des engagements financiers		NS
Informations en matière de crédit bail		NS
Engagement en matière de pensions et retraites		NS
<b>- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>		
Produits et charges exceptionnels	16	
Transferts de charges	16	
Valeurs mobilières		NS
Produits et charges sur exercices antérieurs	17	

NA = Non Applicable NS = Non significative

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 404 899.43 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 274 042.51 Euros et dégagant un déficit de 15 255.85- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

#### **Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF**

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

#### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres titres immobilisés	500		
Prêts, autres immobilisations financières			290
TOTAL	500		290
TOTAL GENERAL	500		290

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres titres immobilisés			500	500
Prêts, autres immobilisations financières			290	290
TOTAL			790	790
TOTAL GENERAL			790	790

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

### Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Report à nouveau	26 641	36 154		0-	62 795
Excédent ou déficit de l'exercice	36 154	36 154-	78 420		15 256-
Situation nette	62 795		78 420		47 540
<b>TOTAL I</b>	62 795		78 420	0-	47 540

### **Tableau de variation des fonds dédiés**

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A LOUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
<b>Subventions d'exploitation</b>	15 989	30 496	15 418			83 675	
AFD	4 550	30 496	4 550			30 496	
GRET	6 400		5 829			571	
ABBE PIERRE	5 039		5 039				
CRATERRE						4 820	
ABBE PIERRE						9 268	
AGENCE DE L'EAU						12 982	
LYON METROPOLE						12 769	
EAU GRAND LYON						12 769	
<b>TOTAL</b>	15 989	30 496	15 418			83 675	

\* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

**Etat des provisions**

Néant

**Etat des échéances des créances et des dettes**

<b>Etat des créances</b>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	290		290
Autres créances clients	16 745	16 745	
Personnel et comptes rattachés	309	309	
Divers état et autres collectivités publiques	334 897	334 897	
Charges constatées d'avance	216	216	
<b>TOTAL</b>	<b>352 457</b>	<b>352 167</b>	<b>290</b>

<b>Etat des dettes</b>	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	4 026	4 026		
Personnel et comptes rattachés	1 957	1 957		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 501	3 501		
Autres impôts taxes et assimilés	560	560		
Produits constatés d'avance	263 640	263 640		
<b>TOTAL</b>	<b>273 684</b>	<b>273 684</b>		

**Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

**Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**Evaluation des valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

**Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	334 627
Total	334 627

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

### **Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 026
Dettes fiscales et sociales	2 739
Total	6 765

### **Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	216
Total	216
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	263 640
Total	263 640

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**

#### **Valorisation des contributions volontaires**

Le bénévolat représente 350 heures valorisées au SMIC.

La mise à disposition gratuite de bien est composée de 3 téléphones et 3 ordinateurs.

### **- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**

#### **Produits et charges exceptionnels**

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- Pertes sur subvention ABBE PIERRE	4 017	67150000
- Charges exercices antérieurs	212	67200000
Total	4 229	

#### **Transferts de charges**

Nature	Montant
Remboursement salariée	10
Total	10

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

### **Charges et produits sur exercices antérieurs**

Nature	Montant	imputé au compte
Charges		
- Cotisations sociales	212	67200000
Total	212	